VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour le compte d'un premier acquéreur,

Emplacement convenable pour un magasin d'épiceries ou de marchand de vins, avec appartements au-dessus, connexion aux rues Royale et Paix, à un fiet de la rue de l'Esplanade.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 4 novembre 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de 1re district pour la cause de **Madame Genevieve Blumrich,** achetant pour **Madame Veuve George Engl,** qui ne s'est point conformée aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 19 du mois d'août 1882, de la propriété suivante, savoir:

Un fief de terre formant l'encoignard des rues Royale et Paix, dans l'Iet borné par les rues Royale, Paix, Chartres et Française, mesurant 34 pieds 6 pouces plus ou moins de face à la rue de la Paix sur une profondeur et façade à la rue Royale de 96 pieds 10 pouces plus ou moins.

Ensemble une maison ayant huit chambres et trois cabinets avec avant sur la rue, une autre bâtisse faisant face à la rue Royale de deux grandes chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, &c., &c. Les bâtisses peuvent se louer en quatre locations. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Mettre comptant, balance à un an de crédit, en billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses d'usage.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Théodule Buisson, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 oct—24,28,4,11,18,25 nov

Vente à douze mois de crédit.

Propriété de valeur dans le 7ème District, rue Félicité No 326.

Succession de John Ross.

No 6589. Division E. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 11 novembre 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de 1r district pour la cause de la succession de John Ross, décédé, et Margery Engl, qui ne s'est point conformée aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 19 du mois d'août 1882, de la propriété suivante, savoir:

Un fief de terre formant l'encoignard des rues Royale et Paix, dans l'Iet borné par les rues Royale, Paix, Chartres et Française, mesurant 34 pieds 6 pouces plus ou moins de face à la rue de la Paix sur une profondeur et façade à la rue Royale de 96 pieds 10 pouces plus ou moins.

Ensemble une maison ayant huit chambres et trois cabinets avec avant sur la rue, une autre bâtisse faisant face à la rue Royale de deux grandes chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, &c., &c. Les bâtisses peuvent se louer en quatre locations. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Mettre comptant, balance à un an de crédit, en billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses d'usage.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Théodule Buisson, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 oct—24,28—1,2,8,4 nov

"Vente pour effectuer un partage."

No 3388—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Clery Veran et son épouse.

Maison double en bois à deux corps de logis faisant face à la Grande Route St-Jean.

Maison en bois près de la rue de l'Esplanade, faisant face au Mayon St-Jean et attenant à la porte de péage.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 25 novembre 1882 il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 août 1882, signé de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Honorable Juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé, les propriétés suivantes, savoir—

1er Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 11 dans l'Iet compris entre les rues Franche Route St. Jean, Ste. Claire, Grand et Marigny, mesurant 30 pieds de front sur la rue Franche Route St. Jean, même façade à la rue Ste. Claire, sur 150 pieds de profondeur. Ensemble une maison double en bois ayant quatre chambres, cuisine double avec galerie et deux cabinets, deux citernes, lieux d'aisance, etc.

2e Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, sur la rive droite du Bayou St. Jean, désigné par le No 8, mesurant 32 pieds 7 pouces 2 lignes de face audit Bayou St. Jean, 32 pieds 8 pouces de large sur la ligne du fond, 150 pieds de profondeur, mesurant de côté de la rue de l'Esplanade et 109 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne opposée. Ensemble une maison en bois, contenant trois chambres de fil et galerie sur le côté, cuisine, hangar, etc., etc.

Voir les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Mobilié comptant, balance à un an de crédit ; on billets divisés par coupons, portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Le dépôt de 10 pour cent sera requis des acquéreurs.

24 oct—24,28,4,11,18,25 nov

Vente à douze mois de crédit.

Propriété de valeur dans le 7ème District, rue Félicité No 326.

Succession de John Ross.

No 6589. Division E. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 11 novembre 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de 1r district pour la cause de la succession de John Ross, décédé, et Margery Engl, qui ne s'est point conformée aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 19 du mois d'août 1882, de la propriété suivante, savoir:

Un fief de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Iet compris entre les rues Félicité, Baronne, St. André et Dryades, mesurant 34 pieds de front sur la rue Félicité 166 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Baronne, 70 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Dryades, le dit fief de terre situé à 87 pieds de la rue St. André.

Ensemble une maison ayant huit chambres et trois cabinets avec avant sur la rue, une autre bâtisse faisant face à la rue Royale de deux grandes chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, &c., &c. Les bâtisses peuvent se louer en quatre locations. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Mettre comptant, balance à un an de crédit, en billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Théodule Buisson, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 oct—24,28—1,2,8,4 nov

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

Propriétés de valeur et bien situées dans le Premier et le Second District.

No 92 rue Dryades, entre Gravier et Perdido, s'étendant aux écuries de Billieux, bâtisses en briques à deux étages coin Liberté et Poydras ; no 144 rue Liberté, près Poydras, une résidence et magasin en briques à un étage et une bâtisse en bois à deux étages.

Nos 182 et 184 rue Franklin, entre Lafayette et Poydras, maison en bois à deux corps de logis.

No 340 rue Urselines, entre Johnson et Galvez, belle résidence en bois à deux étages.

No 49 rue Decatur, entre Bienville et Douane, magasin en briques à trois étages, maintenant occupé par MM. S. Pablo & Co.

Coin Bienville et Basin.

Coin Quartier et Bourgogne, magasin en briques occupé comme magasin d'épiceries par P. Bellocq.

Succession de Jean St. Martin.]

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.—No. 5.701.

PAR B. ONORATO Encanteur Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 11 novembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de l'Hon. N. H. Righter, juge de la dite Cour, Division D, en date du 30 septembre 1882, le procédera à vendre les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Premier District.

1er Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Dryades, Gravier, Ramparts et Perdido, mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades avec une profondeur de 99 pieds sur le côté le plus près de la rue Gravier, 102 pieds 3 pouces sur le côté vers la rue Perdido et à peu près 95 pieds dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, retirées de la rue, avec quatre chambres, une autre bâtisse à deux étages dans le fond avec quatre chambres, cuve, waterworks, une bâtisse en bois faisant face à la rue Dryades avec une chambre, lieux d'aisance, etc., touchant à l'écurie de Billieux et portant le numéro municipal 92 de la rue Dryades.

2e Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Franklin, Liberté, Lafayette et Poydras, mesurant 24 pieds 9 pouces de face à la rue Franklin sur une profondeur de 85 pieds 4 pouces avec une allée en commun dans le fond entre elle et la rue Lafayette.

Les améliorations comprennent une maison à double corps de logis avec quatre chambres et deux cabinets, cuisine avec quatre chambres, cuve, lieux d'aisance, etc, et portant les numéros municipaux 182 et 184 de la rue Franklin.

3e Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Liberté, Lafayette, Laurel et Live Oak, désigné par le No 9 et mesurant 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Liberté, 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Lafayette, 120 pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne dont il forme le coin des deux rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, au coin, occupée par P. Beslecq, comme épicerie et café ; une bâtisse en briques à deux étages rue Bourgogne, avec deux chambres, cuves, gas, lieux d'aisance, etc.

4e Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Urselines, St. Philippe, Galvez et Johnson, mesurant, au pied américain, 39 pieds de face à la rue des Ursulines sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages, avant à l'étage inférieur salon, salle à manger, cuisine et cabinet ; avec quatre chambres et cabinet et escalier au second étage ; une bâtisse en bois à deux étages attenant au corps principal de logis, ayant quatre chambres ; une autre bâtisse dans le fond, cuve, lieux d'aisance, &c., &c. Voir le tout en bon ordre.

Cette propriété se borne à la ruelle municipal No 340 rue des Ursulines.

Conditions spéciales.

Actes de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les susdites propriétés, ou une ou deux d'icelles, seront exposées publiquement, au jour d'adjudication, les taxes dues en explétion.

Le dépôt de 5 0/0 au comptant sera requis sur les lieux pour la vente. Voir les plans à la Bourse.

7 oct—7 14 21 28—4 11 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin de valeur, rue Gravier, formant le coin des rues Fulton et Front.

Trois beaux cottages à double corps de logis, Nos 1228 et 1230 Louisiana Avenue, près de la rue des Magasins.

Sept emplacements de choix pour bâtir, au coin des rues Bordeaux et Constance.

Une résidence confortable, à deux étages, No 150 rue Seconde, entre Laurel et Constance.

Résidence désirable à deux étages, No 39 rue Ste-Marie, entre les rues Fulton et Rousseau.

A l'encan, à long terme.

Succession de Joseph Cohn.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 6108.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 25 novembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le procédera à la vente à l'encan, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1er Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Iet borné par les rues Fulton, Front, Gravier et Commune, mesurant 24 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Fulton sur 24 pieds 2 pouces et 5 1/2 lignes face à la rue Front sur 120 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot attenant et 122 pieds 7 pouces et 2 lignes de façade et de profondeur sur la rue Gravier ; le dit terrain faisant face à trois rues.

2e Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Rousseau, Ste. Marie, Heligienne et Fortifié, désigné comme étant et mesurant 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de face sur la dite rue Rousseau sur une profondeur de 120 pieds et 5 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à un étage avec 3 chambres, une cuisine à deux étages, 4 chambres, cuves, etc, occupée par un marchand de fruits et de soda.

3e Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Ste Marie, Heligienne, Rousseau et Fortifié, désigné comme étant et mesurant 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste Marie sur une profondeur de 120 pieds et 5 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux étages, 10 chambres, cuve, hangar, lieux d'aisance, etc., et porte le No municipal 3e 39 de la rue Ste-Marie.

4e Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Esplanade, Gardier, Bourgogne et Dauphine, mesurant vingt pieds de face à la rue Quartier sur 75 pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne dont il forme le coin des deux rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, au coin, occupée par P. Beslecq, comme épicerie et café ; une bâtisse en briques à deux étages rue Bourgogne, avec deux chambres, cuves, gas, lieux d'aisance, etc.

5e Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Urselines, Galvez, Johnson et Constance et l'Avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 4, 5, 6 et 7 et mesurant chacun 26 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue de la Louisiane, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en trois jolis cottages doubles couverts en ardoises, chaque cottage ayant 6 chambres avec installations de gaz ; cuves, etc.

Ces cottages portent les Nos 128 à 138 de l'Avenue de la Louisiane.

6e Un certain terrain, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés sur un plan de L. Sargi, en date du 2 janvier 1837 comme les Nos 9, 10, 11, 12 et 13 de l'Iet No 21, borné par les rues Magazine, Valence, Live Oak et Bordeaux ; les lots 7, 8, 9, et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Live Oak sur une profondeur de 99 pieds, entre lignes parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Live Oak et Bordeaux ; les lots Nos 11, 12 et 13 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de un, deux et trois ans avec billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente, garantis par hypothèque spéciale, lien et privilège du vendeur ; ensemble avec toutes les clauses usuelles de 5 pour cent honoraires d'avoué, au cas de poursuites judiciaires pour la collection, et les polices d'assurance transférées.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs paieront en outre du prix de leur adjudication les taxes dues et assignées au fief.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

25 oct—25,28,4,11,18,25 nov

CETTE BELLE EST LA PLUS APPRÉCIÉE PAR LES MÉDECINS FRANÇAIS

HUILE DE FOIES FRAIS DE MORUES

EXPÉRIENCES FAITES SOUS LES AUSPICES DE PARIS

Supériorité reconnue

Seule Odeur et saveur Goût

MÉDAILLE D'HONNEUR

DÉPÔT GÉNÉRAL A PARIS

BUCQUET, Pharmacien, 19, rue des Blondes

Dépôt chez tous les Pharmaciens à Orléans, Rives, Rue et Or

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

Propriétés de valeur et bien situées dans le Premier et le Second District.

No 92 rue Dryades, entre Gravier et Perdido, s'étendant aux écuries de Billieux, bâtisses en briques à deux étages coin Liberté et Poydras ; no 144 rue Liberté, près Poydras, une résidence et magasin en briques à un étage et une bâtisse en bois à deux étages.

Nos 182 et 184 rue Franklin, entre Lafayette et Poydras, maison en bois à deux corps de logis.

No 340 rue Urselines, entre Johnson et Galvez, belle résidence en bois à deux étages.

No 49 rue Decatur, entre Bienville et Douane, magasin en briques à trois étages, maintenant occupé par MM. S. Pablo & Co.

Coin Bienville et Basin.

Coin Quartier et Bourgogne, magasin en briques occupé comme magasin d'épiceries par P. Bellocq.

Succession de Jean St. Martin.]

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.—No. 5.701.

PAR B. ONORATO Encanteur Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 11 novembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de l'Hon. N. H. Righter, juge de la dite Cour, Division D, en date du 30 septembre 1882, le procédera à vendre les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Premier District.

1er Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Dryades, Gravier, Ramparts et Perdido, mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades avec une profondeur de 99 pieds sur le côté le plus près de la rue Gravier, 102 pieds 3 pouces sur le côté vers la rue Perdido et à peu près 95 pieds dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, retirées de la rue, avec quatre chambres, une autre bâtisse à deux étages dans le fond avec quatre chambres, cuve, waterworks, une bâtisse en bois faisant face à la rue Dryades avec une chambre, lieux d'aisance, etc., touchant à l'écurie de Billieux et portant le numéro municipal 92 de la rue Dryades.

2e Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Franklin, Liberté, Lafayette et Poydras, mesurant 24 pieds 9 pouces de face à la rue Franklin sur une profondeur de 85 pieds 4 pouces avec une allée en commun dans le fond entre elle et la rue Lafayette.

Les améliorations comprennent une maison à double corps de logis avec quatre chambres et deux cabinets, cuisine avec quatre chambres, cuve, lieux d'aisance, etc, et portant les numéros municipaux 182 et 184 de la rue Franklin.

3e Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Liberté, Lafayette, Laurel et Live Oak, désigné par le No 9 et mesurant 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Liberté, 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Lafayette, 120 pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne dont il forme le coin des deux rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, au coin, occupée par P. Beslecq, comme épicerie et café ; une bâtisse en briques à deux étages rue Bourgogne, avec deux chambres, cuves, gas, lieux d'aisance, etc.

4e Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Urselines, St. Philippe, Galvez et Johnson, mesurant, au pied américain, 39 pieds de face à la rue des Ursulines sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages, avant à l'étage inférieur salon, salle à manger, cuisine et cabinet et escalier au second étage ; une bâtisse en bois à deux étages attenant au corps principal de logis, ayant quatre chambres ; une autre bâtisse dans le fond, cuve, lieux d'aisance, &c., &c. Voir le tout en bon ordre.

Cette propriété se borne à la ruelle municipal No 340 rue des Ursulines.

Conditions spéciales.

Actes de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les susdites propriétés, ou une ou deux d'icelles, seront exposées publiquement, au jour d'adjudication, les taxes dues en explétion.

Le dépôt de 5 0/0 au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente. Voir les plans à la Bourse.

7 oct—7 14 21 28—4 11 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin de valeur, rue Gravier, formant le coin des rues Fulton et Front.

Trois beaux cottages à double corps de logis, Nos 1228 et 1230 Louisiana Avenue, près de la rue des Magasins.

Sept emplacements de choix pour bâtir, au coin des rues Bordeaux et Constance.

Une résidence confortable, à deux étages, No 150 rue Seconde, entre Laurel et Constance.

Résidence désirable à deux étages, No 39 rue Ste-Marie, entre les rues Fulton et Rousseau.

A l'encan, à long terme.

Succession de Joseph Cohn.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 6108.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 25 novembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le procédera à la vente à l'encan, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1er Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Iet borné par les rues Fulton, Front, Gravier et Commune, mesurant 24 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Fulton sur 24 pieds 2 pouces et 5 1/2 lignes face à la rue Front sur 120 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot attenant et 122 pieds 7 pouces et 2 lignes de façade et de profondeur sur la rue Gravier ; le dit terrain faisant face à trois rues.

2e Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Rousseau, Ste. Marie, Heligienne et Fortifié, désigné comme étant et mesurant 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la dite rue Rousseau sur une profondeur de 120 pieds et 5 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à un étage avec 3 chambres, une cuisine à deux étages, 4 chambres, cuves, etc, occupée par un marchand de fruits et de soda.

3e Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Ste Marie, Heligienne, Rousseau et Fortifié, désigné comme étant et mesurant 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste Marie sur une profondeur de 120 pieds et 5 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux étages, 10 chambres, cuve, hangar, lieux d'aisance, etc., et porte le No municipal 3e 39 de la rue Ste-Marie.

4e Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Esplanade, Gardier, Bourgogne et Dauphine, mesurant vingt pieds de face à la rue Quartier sur 75 pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne dont il forme le coin des deux rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, au coin, occupée par P. Beslecq, comme épicerie et café ; une bâtisse en briques à deux étages rue Bourgogne, avec deux chambres, cuves, gas, lieux d'aisance, etc.

5e Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Urselines, Galvez, Johnson et Constance et l'Avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 4, 5, 6 et 7 et mesurant chacun 26 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue de la Louisiane, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en trois jolis cottages doubles couverts en ardoises, chaque cottage ayant 6 chambres avec installations de gaz ; cuves, etc.

Ces cottages portent les Nos 128 à 138 de l'Avenue de la Louisiane.

6e Un certain terrain, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés sur un plan de L. Sargi, en date du 2 janvier 1837 comme les Nos 9, 10, 11, 12 et 13 de l'Iet No 21, borné par les rues Magazine, Valence, Live Oak et Bordeaux ; les lots 7, 8, 9, et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Live Oak sur une profondeur de 99 pieds, entre lignes parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Live Oak et Bordeaux ; les lots Nos 11, 12 et 13 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de un, deux et trois ans avec billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente, garantis par hypothèque spéciale, lien et privilège du vendeur ; ensemble avec toutes les clauses usuelles de 5 pour cent honoraires d'avoué, au cas de poursuites judiciaires pour la collection, et les polices d'assurance transférées.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs paieront en outre du prix de leur adjudication les taxes dues et assignées au fief.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

25 oct—25,28,4,11,18,25 nov

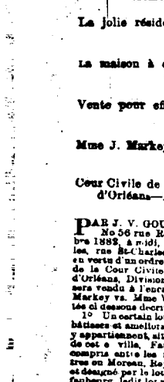

L'antidote des intempéries de la saison se trouve chez M. Hostetter. Cette préparation est en ce moment des plus sympathiques aux malades et est été favorable à l'action spécifique bienfaisante. On la recherche partout où elle est connue et vivement appréciée par ceux qui en font usage. Ses propriétés curatives sont toutes faites pour inspirer une confiance absolue dans les effets de la malaria, régler le foie et donner à l'estomac la vigueur nécessaire.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété améliorée dans le Premier et le Second District.

Rue Bourbon, entre Douane et Bienville—Second District.

Coin de la rue D'Hémécourt et de l'Avenue Carrollton.

Propriété améliorée à la Grand'Ile, Paroisse Jefferson.

Machine pour établissement de Teinturerie, Objets Mobiliers, Etc.

Succession de Marie Roy Marmier, femme de F. F. Randon—No 6581.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 25 novembre 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de l'Hon. N. H. Righter, juge de la dite Cour, Division D, en date du 4 septembre 1882, le procédera à vendre les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Premier District.

1er Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Dryades, Gravier, Ramparts et Perdido, mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades avec une profondeur de 99 pieds sur le côté le plus près de la rue Gravier, 102 pieds 3 pouces sur le côté vers la rue Perdido et à peu près 95 pieds dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, retirées de la rue, avec quatre chambres, une autre bâtisse à deux étages dans le fond avec quatre chambres, cuve, waterworks, une bâtisse en bois faisant face à la rue Dryades avec une chambre, lieux d'aisance, etc., touchant à l'écurie de Billieux et portant le numéro municipal 92 de la rue Dryades.

2e Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Franklin, Liberté, Lafayette et Poydras, mesurant 24 pieds 9 pouces de face à la rue Franklin sur une profondeur de 85 pieds 4 pouces avec une allée en commun dans le fond entre elle et la rue Lafayette.

Les améliorations comprennent une maison à double corps de logis avec quatre chambres et deux cabinets, cuisine avec quatre chambres, cuve, lieux d'aisance, etc, et portant les numéros municipaux 182 et 184 de la rue Franklin.

3e Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Liberté, Lafayette, Laurel et Live Oak, désigné par le No 9 et mesurant 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Liberté, 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Lafayette, 120 pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne dont il forme le coin des deux rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, au coin, occupée par P. Beslecq, comme épicerie et café ; une bâtisse en briques à deux étages rue Bourgogne, avec deux chambres, cuves, gas, lieux d'aisance, etc.

4e Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Urselines, St. Philippe, Galvez et Johnson, mesurant, au pied américain, 39 pieds de face à la rue des Ursulines sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages, avant à l'étage inférieur salon, salle à manger, cuisine et cabinet et escalier au second étage ; une bâtisse en bois à deux étages attenant au corps principal de logis, ayant quatre chambres ; une autre bâtisse dans le fond, cuve, lieux d'aisance, &c., &c. Voir le tout en bon ordre.

Cette propriété se borne à la ruelle municipal No 340 rue des Ursulines.

Conditions spéciales.

Actes de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les susdites propriétés, ou une ou deux d'icelles, seront exposées publiquement, au jour d'adjudication, les taxes dues en explétion.

Le dépôt de 5 0/0 au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente. Voir les plans à la Bourse.

7 oct—7 14 21 28—4 11 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin de valeur, rue Gravier, formant le coin des rues Fulton et Front.

Trois beaux cottages à double corps de logis, Nos 1228 et 1230 Louisiana Avenue, près de la rue des Magasins.

Sept emplacements de choix pour bâtir, au coin des rues Bordeaux et Constance.

Une résidence confortable, à deux étages, No 150 rue Seconde, entre Laurel et Constance.

Résidence désirable à deux étages, No 39 rue Ste-Marie, entre les rues Fulton et Rousseau.

A l'encan, à long terme.

Succession de Joseph Cohn.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 6108.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 25 novembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le procédera à la vente à l'encan, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1er Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Iet borné par les rues Fulton, Front, Gravier et Commune, mesurant 24 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Fulton sur 24 pieds 2 pouces et 5 1/2 lignes face à la rue Front sur 120 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot attenant et 122 pieds 7 pouces et 2 lignes de façade et de profondeur sur la rue Gravier ; le dit terrain faisant face à trois rues.

2e Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Rousseau, Ste. Marie, Heligienne et Fortifié, désigné comme étant et mesurant 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la dite rue Rousseau sur une profondeur de 120 pieds et 5 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à un étage avec 3 chambres, une cuisine à deux étages, 4 chambres, cuves, etc, occupée par un marchand de fruits et de soda.

3e Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Ste Marie, Heligienne, Rousseau et Fortifié, désigné comme étant et mesurant 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste Marie sur une profondeur de 120 pieds et 5 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux étages, 10 chambres, cuve, hangar, lieux d'aisance, etc., et porte le No municipal 3e 39 de la rue Ste-Marie.

4e Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Esplanade, Gardier, Bourgogne et Dauphine, mesurant vingt pieds de face à la rue Quartier sur 75 pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne dont il forme le coin des deux rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, au coin, occupée par P. Beslecq, comme épicerie et café ; une bâtisse en briques à deux étages rue Bourgogne, avec deux chambres, cuves, gas, lieux d'aisance, etc.

5e Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Iet borné par les rues Urselines, Galvez, Johnson et Constance et l'Avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 4, 5, 6 et 7 et mesurant chacun 26 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue de la Louisiane, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en trois jolis cottages doubles couverts en ardoises, chaque cottage ayant 6 chambres avec installations de gaz ; cuves, etc.

Ces cottages portent les Nos 128 à 138 de l'Avenue de la Louisiane.

6e Un